

<http://www.afpen.fr/Historique-de-l-association,004.html>



Historique de l'association

- Menu-haut - Qui sommes-nous ? -

Date de mise en ligne : dimanche 16 avril 2006

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

La plupart des psychologues scolaires font remonter l'origine de l'AFPS à 1962, date de la déclaration officielle de l'association. Sans vouloir sous-estimer la richesse des pages écrites depuis cette date, il ne faut pas oublier de mentionner celles libellées par les pionniers de la profession. Paris était le plus souvent le siège de leurs rencontres, mais la réunion de Grenoble en 1950 fut en fait le point de départ de l'association qui nous rassemble aujourd'hui.

Ainsi conviendrait-il de partager l'histoire de l'AFPS en trois chapitres :

[-] I Une Association en devenir (1945-1954)

[-] II Une Association en recherche d'identité (1959-1981)

[-] III Une Association au service de tous (après 1981)

I UNE ASSOCIATION EN DEVENIR

Lorsque, au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans la générosité du mouvement de rénovation pédagogique visant à redonner à l'Éducation la place que les armes lui avaient pour un temps ravie, Henri WALLON créait la psychologie scolaire, il lui fallut trouver, avec le concours de René ZAZZO, quelques enseignants suffisamment épris d'aventure pour exercer les fonctions nouvelles de psychologue scolaire. Il en trouva une vingtaine pour constituer un petit groupe de pionniers. Leur regroupement géographique essentiellement sur la région parisienne, leur souci de correctement remplir leur mission, les incitent à se réunir fréquemment, entre amis, pour partager leur vécu quotidien au service des enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée. L'enthousiasme des débuts écarte pour un temps les soucis d'horaires, emplois du temps, reconnaissance professionnelle, salaires,... Seules les pratiques polarisent les conversations, avec le souci constant de s'enrichir mutuellement de l'expérience des autres. Certes, les conditions matérielles de travail font l'objet de comparaisons entre les collègues : l'avenir de la profession interroge ; mais ce ne sont pas les préoccupations essentielles du moment. Il paraît plus important de faire accepter l'aide du psychologue scolaire aux enseignants et de rechercher avec eux les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs précisés par WALLON lui-même :

le contrôle psychologique des élèves,

l'appréciation des conséquences psychologiques des méthodes éducatives,

l'adaptation des programmes aux aptitudes propres à chaque âge.

Mais à défaut d'autres instances, comment aborder ces problèmes, si ce n'est au cours de réunions organisées à l'initiative des psychologues scolaires eux-mêmes ?

II UNE ASSOCIATION EN RECHERCHE D'IDENTITE

"Ce qui manque à la psychologie scolaire, écrivait WALLON, ce n'est pas le zèle de ses premiers pionniers, c'est de devenir une réalité légale, c'est de recevoir enfin son statut et d'obtenir la reconnaissance officielle".

Nous savons que cette reconnaissance officielle ne sera pas le fait de l'administration tant que les psychologues

scolaires ne l'auront pas revendiquée avec force, encore faut-il que cette revendication s'appuie sur l'efficacité de nos pratiques et sur notre propre qualification. C'est pourquoi l'AFPS affirme en tête de ses statuts sa volonté de défendre et promouvoir la psychologie scolaire par la formation et la recherche.

Mais cette volonté doit trouver sa force dans une adhésion massive des psychologues scolaires à l'AFPS. En 1971, 75 % des psychologues scolaires sont membres de l'association. Cette représentativité durera jusqu'en 1975, année où la différence des moyens à employer pour parvenir à nos fins engendra des scissions. Le système associatif est-il suffisant pour faire aboutir nos revendications ? Ne conviendrait-il pas de transformer l'association en syndicat ou de créer un syndicat de psychologues scolaires ? La première solution privilégie la situation des personnels, la seconde favorise la promotion de la profession par-delà les personnes. L'adoption de fait de cette seconde solution provoque l'éclatement des effectifs, mais permet aussi de mieux faire connaître les psychologues scolaires grâce au doublement des interventions.

Dix années de relations suivies avec les instances ministérielles de l'Education Nationale nous feront connaître et rencontrer quantité d'interlocuteurs, directeurs, chefs de division, chargés de mission, toujours très courtois certes, mais dans l'ignorance totale de nos problèmes. Il convient donc de les porter sur la place publique en médiatisant nos rencontres. Les congrès nous y aident : Menton (1977), Vichy (1979), Reims (1981) sont des manifestations de prestige largement couvertes par la presse, assorties de journées d'études avec d'éminents conférenciers qui mobilisent un public de plus en plus conséquent et diversifié. Des commissions parviennent enfin à clarifier les buts de l'association et élaborent des statuts qui sont encore les nôtres aujourd'hui.

III UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE TOUS

L'AFPS a défini ses objectifs, il lui appartient de les mettre en oeuvre.

Elle améliore son audience en France dans un contexte politique plus favorable à la concertation. Elle déborde de nos frontières grâce à l'ISPA qui l'honore de l'organisation de son colloque international annuel (Juillet 1984 à Orléans).

Elle développe son secteur "recherche" et obtient l'agrément comme organisme de formation. Ses récents congrès deviennent des congrès-formation rassemblant un public considérable et ayant d'importantes retombées médiatiques.

La "reconnaissance officielle" du psychologue scolaire comme psychologue à part entière nous a mobilisés au sein de l'ANOP où l'AFPS constituait la plus forte entité numérique. Elle deviendra effective en Juillet 1985 et se prolonge par la mise en place d'une formation de meilleur niveau encore susceptible d'amélioration.

Cette perspective justifierait à elle seule l'existence de l'association ; mais elle doit également rester un lien entre tous ceux qui ont la volonté de promouvoir la psychologie scolaire pour mieux servir l'enfant à tous les niveaux de sa scolarité.

Charles TUBIANA qui nous quittait en 1998 avait rédigé la première partie de cette brève histoire de l'AFPS. Il avait arrêté son propos après 1985, date de promulgation de la loi portant reconnaissance légale du titre de psychologue. Dans cette bataille des organisations de psychologues, l'AFPS, tout en gardant sa spécificité fut davantage qu'une force d'appoint et dans les démarches qui suivirent pour aboutir en 1990 à la publication des décrets d'application, l'AFPS fut toujours présente.

Historique de l'association

Regrettant l'arrêt de la formation (1986-1989), l'AFPS prit acte de la création du DEPS qui ne répondait pas à ses espérances mais approuva la circulaire de 1990 définissant les missions du psychologue scolaire où elle retrouvait nombre de ses conceptions.

Développant largement un partenariat avec les organisations professionnelles (dans le Groupe des Organisations de Psychologues de l'Education) elle rejoignait avec d'autres la SFP après la scission de l'ANOP en 1990 et participait à la rénovation de la plus ancienne société de psychologie. La présence de ses représentants dans les commissions régionales d'habilitation a contribué à faire attribuer le titre de psychologue à une majorité de psychologues scolaires formés avant 1985.

Dans le même temps ses congrès prenaient une dimension de manifestation scientifique de grande ampleur culminant à Paris avec le congrès à la Sorbonne (1983) et en 1995 à Grenoble pour la célébration du cinquantenaire de la psychologie scolaire auquel devait participer René ZAZZO qui malheureusement nous quittait quelques semaines avant l'ouverture.

La décennie 1985-1995 a vu aussi l'AFPS s'investir dans les universités d'été sur des thèmes aussi variés que les droits de l'enfant, la prévention du Sida, les enfants de migrants, lecture et dyslexie. La revue " Psychologie Scolaire " née en même temps que l'association (n°1 en 1962) est devenue " Psychologie & Education ". Le changement de nom et de présentation marque aussi symboliquement l'évolution de la profession de psychologue scolaire.

Après le colloque international d'Orléans (1984), l'AFPS s'est aussi investie dans les activités internationales donnant même à l'ISPA un président français (J-C. Guillemard, 1987-89). Elle participe à tous les colloques annuels et présente la psychologie scolaire française aux quatre coins du monde.

A l'entrée dans le 21ème siècle, l'AFPS n'a pas à rougir de sa situation et les militants des années 90 peuvent se présenter, la tête haute, devant les pionniers des années 60.

IV. EN 2007, L'ASSOCIATION DEVIENT L'AFPEN, ASSOCIATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE.

Une fois de plus la psychologie scolaire - et l'AFPS avec elle - se trouve à un tournant de sa vie. Menacée par le départ en masse des psychologues scolaires recrutés dans les années 70-80 et le renouvellement insuffisant par les jeunes générations, la psychologie scolaire est, une fois de plus, en danger.

On peut compter sur l'énergie des psychologues de l'AFPS qui continuent de travailler avec acharnement à la connaissance et à la reconnaissance de la profession en multipliant manifestations scientifiques et publications.